

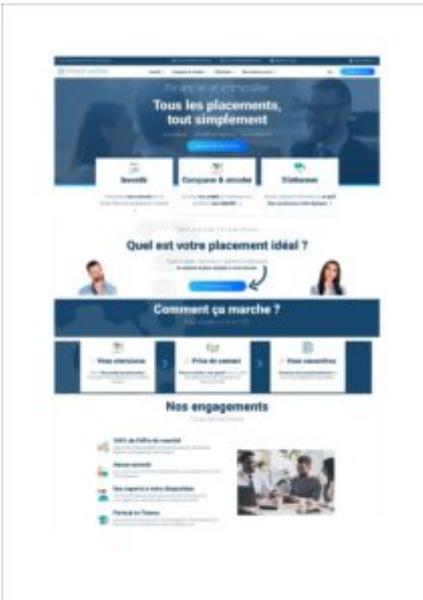
LE SITE ETOILECAPITAL.ONLINE

Category: [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Ce site est un des plus piègeants que nous avons trouvé. Il s'agit en fait d'un clone frauduleux d'un vrai site de conseil. Il a été aspiré le vrai site et reconstruit un site qui est presque similaire au site piraté. S'ajoute à cette situation l'usurpation du nom d'une vraie société sans activité en 2020... Il est sur la liste noire des sites [abe-inservice.fr](#) et de l'AMF depuis le 04/08/2022.



Le site internet

Il a été créé le 25/04/2022. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/etoilecapital.online>

Nos recherches

La page accueil

Nous la publions ci-dessous :

[La-page-accueil-du-site-etoilecapital.pdf](#)

Ne vous fiez pas aux avis vérifiés. Le vrai en est à 512 avis. Le faux est resté à 508 - nombre d'avis vérifiés par le vrai site au moment de la création.

Le contenu du site

Nous publions le contenu des onglets du site :

[Le-contenu-du-site-etoilecapital.pdf](#)

Il s'agit d'un copier / coller frauduleux du site netinvestissement.fr créé en 2010. Nous publions le lien vers le VRAI SITE :

<https://www.net-investissement.fr/qui-sommes-nous/notre-equipe/karl-toussaint-du-wast-g.html>

Les informations juridiques

Il a été usurpé les coordonnées d'une vraie société. La fiche de société.com montre la réalité y compris pour le chiffre d'affaire en 2020 :

<https://www.societe.com/societe/etoile-capital-562121954.html>

Il est sur la liste noire des sites abe-infoservice.fr et de l'AMF depuis le 04/08/2022.

<https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/protger-son-epargne/listes-noires-et-mises-en-garde>

<https://www.abe-infoservice.fr/liste-noire/listes-noires-et-alertes-des-autorites>

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <http://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<http://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<http://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <http://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donné aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <http://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

